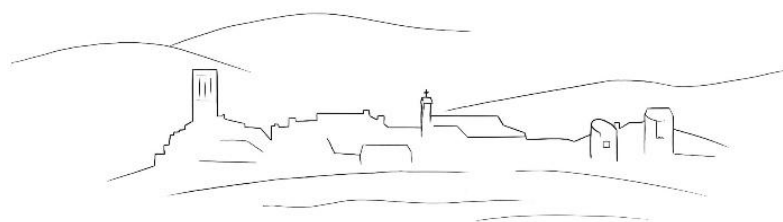




SAINT ANDRÉ D'OLÉRARGUES



BULLETIN MUNICIPAL *N° 20*



Janvier-Juillet 2025

SOMMAIRE

- Edito	2
- Informations pratiques : artisans, numéros utiles, contacts associatifs, démarches administratives ...	4
- Sécurité & Environnement	9
Risque incendie, OLD, réglementation en matière de feu	9
Redevance incitative, consigne de tri, enlèvement des conteneurs...	11
- Vie du village	13
Etat civil	13
Vie du village	14
École	20
Travaux	22
- Paroles aux associations	25
- Un peu d'histoire	31

Edito du Maire

Juillet 2025

Chères Olérarguaises et Chers Olérarguais,

Je ne peux commencer cet édit sans avoir une pensée émue pour Bernard Soufflet, Conseiller municipal, qui nous a quittés tout récemment et pour qui un hommage lui est rendu dans ce bulletin.

Comme vous verrez également à la lecture du bulletin, ce début d'année 2025 a été dense.

En tout début d'année nous avons pu lancer les coupes affouagères sur une parcelle communale située au hameau du Mas Vaquier. Outre le fait de permettre à des habitants de bénéficier de bois de chauffage à moindre coût, ces coupes permettent également de régénérer la forêt.

Comme d'habitude, divers petits travaux de sécurité, d'entretien et d'embellissement ont eu lieu durant ces différents mois, par des prestataires, agents, élus et habitants qui nous prêtent mains fortes à l'occasion. Merci à tous !

Côté administratif, il y a toujours de quoi faire également. Le début d'année est toujours marqué par la préparation et le vote du budget communal. La situation économique et financière de notre pays ne s'améliorant pas, les répercussions sur les budgets des communes s'en ressentent.

Les coûts de fonctionnement sont toujours en augmentation et il est plus que prudent que les investissements à venir puissent se faire avec l'aide de subventions.

Ce sera notamment le cas pour les prochains travaux d'aménagement du ruissellement au chemin de la Clause. Dans le même ordre d'idée, un dossier de demande de soutien au titre du fonds vert a été déposé pour la mise en place d'une nouvelle borne incendie sur un secteur urbanisé en déficit de moyens de protection ou encore pour continuer l'aménagement autour du terrain multisports.

Concernant le restaurant qui est fermé depuis le début de l'année maintenant, malgré nos tentatives pour résilier le bail commercial à l'amiable auprès du titulaire du bail, nous avons dû nous résoudre à lancer une procédure de résiliation judiciaire nécessitant l'intervention d'avocat, huissier pour récupérer légalement les locaux. Ces procédures sont malheureusement longues et plus coûteuses mais nous devrions pouvoir arriver au bout de ce dossier courant septembre.

Pour rappel également, concernant le réseau de téléphonie cuivre, Saint André est concerné avec une fermeture commerciale des offres au 31/01/2026 et une fermeture technique au 01/01/2028. Si vous utilisez un service de téléphonie fixe et/ou d'internet ADSL (avec prise en T), vous êtes concernés par ce changement à venir, rapprochez-vous de votre opérateur actuel ou celui de votre choix pour éviter une coupure du service.

La situation viticole et la crise actuelle ont des conséquences pour notre commune comme ailleurs dans notre pays. En deux ans, ce sont environ 80 ha de vignes qui ont disparu de notre commune. Et presque autant sur Saint Marcel de Careiret. Cela impacte la pérennité de la cave coopérative de Saint Marcel réunissant des coopérateurs de nos deux communes. Une fusion avec celle de Mégier vient de se conclure ce qui pérennisera l'activité sur Saint Marcel. Heureusement des viticulteurs, agriculteurs (d'élevage notamment) et autres cultures, restent présents et aident à maintenir cette présence agricole sur Saint André, ce qui est une bonne chose et signe d'espérance.

Quoi qu'il en soit, c'est un tournant pour l'économie agricole qui aura également un impact sur le paysage.

Plus positif maintenant, depuis début juin notre commune bénéficie d'une ligne de transport, totalement gratuite et accessible à tous, mise en place dans le cadre de la politique de mobilité de l'agglomération du Gard Rhodanien. Après l'instauration des navettes de bus gratuites qui sillonnent les villes de Bagnols/Cèze et Pont Saint Esprit, peu à peu d'autres lignes se mettent en place pour créer un maillage territorial des villages situés à proximité de ces communes centres.

Notre ligne N° 17 dessert donc Saint André, Saint Marcel et certains hameaux de Sabran jusqu'à Bagnols/Cèze. Des informations plus précises sur les horaires et les jours sont à retrouver dans nos pages « vie du village ».

Mais attention cette ligne est mise en place à titre expérimental !

C'est donc en fonction de son utilisation que cette ligne pourra se pérenniser. Nous verrons à l'usage mais je ne peux que vous inciter à l'utiliser !

D'ailleurs, à la lecture de la page historique, enrichie de témoignage, vous verrez que ce besoin de mobilité était encore plus prégnant jadis.

Pour rester dans le positif, quel plaisir durant ces derniers mois de profiter du dynamisme de nos différentes associations. Les animations ne manquent pas grâce à l'investissement des nombreux bénévoles qui composent chacune d'elles.

Toutes ces associations œuvrent à nous fournir des moments festifs et de partage, ce qui est une richesse indéniable au sein de notre commune et des petites bulles d'oxygène au milieu des petits et grands soucis du quotidien !

D'ailleurs, mon clin d'œil ira à l'une d'entre elles, à « Ceux du Refrégeoun ».

L'investissement ou le dynamisme n'est pas une question d'âge, cette association en est un exemple.

Ces dernières années, en plus des activités traditionnelles et de son célèbre Aligot, elle sait innover avec d'autres actions : pétanque du vendredi, randonnées, sorties culturelles, ateliers autour du vin, club de lecture, site internet et la dernière-née de cet été : les rencontres de pétanque à la mêlée du lundi soir !

Bravo à son Président Patrick et à tous ses membres actifs qui sont finalement bien jeunes dans leur tête et leurs jambes !

La lecture du bulletin vous apportera des informations plus précises mais en attendant les journées à venir s'annoncent toujours chaudes.

Alors prudence, prenez soin de vous et de vos proches !

Bel été à toutes et tous !

Nathalie Lacousse

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE :

Téléphone : **04 66 79 08 03**

Télécopie : **04 66 79 08 47**

Courriel : **mairie@saintandredolerargues.fr**

Site internet : **<https://saintandredolerargues.fr>**

Accueil du public :

Mardi de 9h00 à 12h00

Mercredi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Permanence des élus : Vendredi de 14h00 à 17h00

NUMÉROS D'URGENCE :

- Gendarmerie :

- ♦ Brigade de St Laurent la Vernède :
04 66 72 90 01

(Ouverte mardi et samedi de 9h et 12h)
♦ En dehors de ces horaires, contacter
la brigade d'Uzès : 04 66 22 54 66

- **Police** 17
- **SAMU** 15
- **SAMU Social** 115
- **Pompiers** 18
- **N° d'urgence européen** 112
- **Numéro d'appel pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler :** 114

(Composer le « 114 » dans la fonction
SMS/message de votre téléphone
accompagné de votre message
d'urgence).

www.urgence.114.fr

- **Violences Femmes Info :** 3919
Appel gratuit depuis un téléphone fixe ou
mobile, du lundi au samedi de 9h à 19h

- **Centre Hospitalier de Bagnols/Cèze :**
04 66 79 10 11

- **Centre antipoison :** 04 91 75 25 25

- **Pharmacie de garde :** 32 37

CONTACTS OU NUMÉROS UTILES :

- **EDF :** Coupure/panne : 0 800 47 33 33

- **VEOLIA :** gestionnaire du réseau AEP : 0 969 329 328

- **ORANGE :** 3900 (particuliers) ou 3901 (professionnels)

- **ENEDIS :** Si coupure prolongée, situation dangereuse
(particuliers et pros) ou projets de raccordement :
Tel : 09 72 67 50 30 (du lundi au vendredi de 8h à 17h).

- **Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien :**
1717, Route d'Avignon. 30200 Bagnols/Cèze
Tél : 04 66 79 01 02

- **Préfecture du Gard :**
10, avenue Feuchères. 30 000 Nîmes
Tél : 0466 36 40 40
Courriel : prefecture@gard.gouv.fr

- **Conseil Départemental du Gard :** www.gard.fr
À Nîmes : Hôtel du Département Rue Guillemette :
04 66 76 76 76

Bagnols/Cèze : 2, place S. Allende :

- Centre Médico-social : 04 66 33 30 00
- Antenne Conseil départemental : 04 66 33 31 00
- Unité territoriale (Routes) : 04 66 39 66 39

Situation des routes du Gard : www.inforoutes30.fr

DÉCHETTERIE :

A St Marcel de Careiret - Croisement RD9 / RD6.

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h à 11h50 et de 14h à 16h50

Et samedi de 8h à 11h50 et de 13h à 16h50

(Fermeture le mercredi et les jours fériés)

RAMASSAGE des ORDURES MÉNAGÈRES :

- **Ordures Ménagères** (poubelles noires, à sortir la veille, poignée tournée vers la voie) :

Mardi matin : à partir de 6h30

- **Déchets recyclables, emballages** (sacs jaunes à sortir seulement la veille au soir) :

Mercredi matin : à partir de 6h30

INFORMATIONS PRATIQUES (suite)

PRODUCTEURS LOCAUX

✓ **CELLIER « TERRES D'AÏEUX »**

Cave Coopérative de St Marcel de Careiret et St André d'Olérargues

Croisement Route de St

André RD23/RD6 à St Marcel de Careiret.

Tél 04 66 39 93 84 – 06 23 42 19 11

terre-aieux@orange.fr

✓ **DOMAINE ALGAL**

Producteur de Spiruline

La Fumade – Tel : 04 66 82 62 75

Email : domainealgal@gmail.com

http://www.spirulinealaferme.com

✓ **DOMAINE DU CHANOINE RAMBERT**

Producteur de vins et de légumes

RD 143- La Bégude Tel : 04 66 79 01 74

Site : http://chanoine.rambert.free.fr

✓ **LE MIEL D'EZECHIEL**

Producteur de miel

La Fumade – 06 60 26 08 74

✓ **LES AGNEAUX DE FABIEN**

Élevage agneaux

(Vente en caissette à la ferme)

RD 23-Près de Malons - 06 74 40 56 91

bouchet.fabien@hotmail.fr

✓ **MANADE DU JONCAS**

Vente directe de viande

Tel : 04 66 89 30 42 / 06 76 59 76 88

manadedujoncas@gmail.com

www.manadedujoncas.com

✓ **LES TERRINES VEGETALES DE KARINE**

Production de terrines végétales

06 41 06 46 99

lesterrinesvegetales@gmail.com

✓ **MURIEL PRADIER**

Vente de légumes, œufs et poulets

4135 Route de Christol – 04 66 89 48 24

GITES et LOCATIONS SAISONNIERES

Un grand choix d'hébergements

Voir sur le site de la mairie

onglet « Tourisme »

https://saintandredolerargues.fr

Les personnes non référencées ici et désirant l'être, ainsi que les personnes désirant modifier ou supprimer ce référencement doivent

s'adresser à la mairie

Adresse-E-Mail:

mairie.saintandredolerargues@gmail.com

ARTISANS/PROFESSIONS LIBÉRALES

Construction - Bâtiments

✓ DELACROIX J-Denis -Les Près -04 30 39 65 49/06 14 92 01 12

Électricité

✓ RICCI Frères Électricité – Mas de Blanquet- 04 66 33 75 69

Peinture

✓ CAMP Benoît - La Cabane - 06 64 12 56 70

Plomberie/Climatisation

✓ VIDAL Jérôme – La Cadinière –06 98 80 93 07

jv.entreprise30@gmail.com

Entretien élagage

✓ PRADE Lionel - Mas Sellier - 04 66 79 05 29/06 71 62 87 75

Diagnostics habitations

✓ SPDI : Diagnostic Immobilier- PRADE Samuel

Les Pièces Longues - 06 08 88 42 83

Pièces et réparations composites

✓ POLYPLAN AERO -Vincent LABROUVE -Mas de Christol

06 61 89 53 41

Activités photographiques

✓ Soc. CHRYSALIDE- MICHEL Bernard - Plaine de Molières

04 66 79 08 38

Multi services, jardins

✓ MM SERVICES- MACCHIARELLA Mickaël- Mas de Blanquet-

06-73-81-27-49

Infirmière/infirmier

✓ GALON Lilian -St Marcel de Careiret -06 30 76 91 75

Praticienne en énergétique - Psychomotricienne

✓ Un temps pour soi - CAULET Pascale - Mas de Sellier

- 06 69 74 64 63 - tao.atelier@yahoo.fr

Praticienne en massage – Soins énergétiques à distance

✓ PRADE Sylvie – Sylvie massages– 425, Chemin du Vaquier

06-87-47-91-41– massagesdesylvie@gmail.com

Véhicule Transport avec Chauffeur

✓ JessiJo VTC – 06.01.98.89.44 ou 06.48.06.32.94.

- jessijo.vtc@gmail.com

Assistante maternelle

✓ KINER Laura – Mas Blanquet – 06-62-54-27-10

RESTAURATION

✓ **La Manade du JONCAS**

Restauration de groupe sur réservation

Produits de la ferme - Animations taurines (l'été)

Tél : 04 66 89 30 42 ou 06 76 59 76 88

manadedujoncas@gmail.com

Site : http://www.manadedujoncas.com

✓ **Camion à pizza « DROIT AU FOUR »**

Le lundi soir à partir de 18h (devant le lavoir)

Commande au 06.61.74.73.34

CONTACTS ASSOCIATIONS

◆ CLUB "CEUX DU REFRÉGEOUN"

- Président : Patrick MILOT – ceuxdurefregeoun@aol.com
- Site internet : <https://ceux-du-refregeoun.assoconnect.com>
- Activités principales : Réunion des aînés (le mardi 14h30-18h à la salle communale), pétanque (le vendredi après-midi – cour ancienne école).
- Repas, visites touristiques périodiques, activités culturelles...

◆ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES ET AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE DE ST ANDRÉ D'OLÉRARGUES

- Présidente : Lison PASQUETTI
- Activité principale : aide et organisation de manifestations en soutien à l'école publique : Ventes de gâteaux, de plantes et diverses manifestations sur la place du village.

◆ COMITÉ DES FÊTES ET DE JUMELAGE « LOU LAVANDIN »

- Présidente : Chrystelle BROUILLET - loulavandin@yahoo.fr
- Activités principales : festivités et animations des fêtes du village et du jumelage.

Repas du 08 mai

Repas et bal du 14 juillet

Fête votive : dernier week-end complet de juillet

Soupe aux pois et jambons : 3^{ème} samedi de septembre.

Loto gourmand courant décembre

◆ SOCIÉTÉ DE CHASSE « LA DIANE OLÉRARGUAISE »

- Président : Anthony PASQUETTI
- Activité principale : gestion de la chasse sur le territoire communal.

◆ ASSOCIATION « L'OLÉRARTGUAISE »

- Présidente : Anne ODE – lolerartguaise30@gmail.com
- Activité principale : promouvoir la culture et l'art à travers la mise en place d'ateliers artistiques pour les enfants et les adultes.
- Cours les mercredis matin et après-midi de 14 à 18 h.

◆ ASSOCIATION « ALPHA »

- Présidente : Nelly CHAYNE
- Activités principales : Favoriser et promouvoir le bien-être par la pratique du Yoga (lundi soir) et du Qi Gong jeudi (matin et soir).

◆ ASSOCIATION NIOFAR

- Présidente : Caroline MBAYE
- Activités principales : Développer les échanges entre la France et le Sénégal

INFORMATIONS PRATIQUES (suite)

RECENSEMENT MILITAIRE (OU "RECENSEMENT CITOYEN")

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. L'attestation de recensement, elle est **indispensable** pour **s'inscrire aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique** (permis de conduire, BEP, baccalauréat...)

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative.

➤ **Quand ?** : ➔ Vous devez vous faire recenser entre le **jour de vos 16 ans** et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de votre anniversaire.

➤ **Où ?** : ➔ La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile

➤ **Pourquoi ?** : ➔ Le recensement permet à l'administration :

- de vous convoquer à la journée défense et citoyenneté (JDC)
- de vous inscrire d'office sur les listes électorales quand vous atteignez l'âge de 18 ans.

➤ **Comment ?** : ➔ *En fournissant une copie de la pièce d'identité de la personne concernée et du livret de famille.*

Rappel

*Il est possible de faire son recensement militaire jusqu'à l'âge de 25 ans.
La démarche à faire est la même que celle qui doit être faite à l'âge de 16 ans.*

INFORMATIONS AIDE SOCIALE

Pour les personnes rencontrant des difficultés financières, la Mairie peut vous orienter sur les différents services sociaux pouvant vous apporter de l'aide (paiement de factures, électricité, eau, etc.) Le secrétariat de mairie ou Mme le Maire restent à votre écoute.

NOUVELLES ADRESSES MAILS et POSTALE DE LA MAIRIE

Depuis le début de l'année, des nouvelles adresses mails de la mairie sont effectives.

En effet, dans la continuité de la refonte du site internet et pour des raisons de sécurité informatique, de nouvelles adresses mails avec un propre nom de domaine devenaient nécessaires ainsi que la mise en place d'un système sécurisé de sauvegarde de données.

Les nouvelles adresses sont donc pour :

Accueil mairie : mairie@saintandredolerargues.fr

Urbanisme : urbanisme@saintandredolerargues.fr

Cantine : cantine@saintandredolerargues.fr

Par ailleurs, il a également été décidé de modifier l'adresse postale de la mairie afin que celle-ci soit plus facilement localisable, l'espace public devant la mairie n'ayant pas eu de dénomination encore.

Désormais, l'adresse postale de la mairie est tout simplement : 1, Place de la mairie

Le site internet fête quant à lui ses 1 an, n'hésitez pas à le consulter pour y trouver également les actualités communales et les accès directs avec des grands onglets généralistes (mairie, vie locale, découvrir le village, tourisme...), et des sous-catégories (associations, gestion des déchets, producteurs...) etc.



INFORMATIONS PRATIQUES (suite)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : Des permanences sur le territoire

Si vous avez un projet de rénovation énergétique et souhaitez obtenir des conseils, des permanences existent. Elles sont gratuites et accessibles à tous.

Porté par le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) du Gard, ce service est proposé sur le territoire de l'Agglomération du Gard Rhodanien.

Pour prendre rendez-vous, aller sur le site internet des CAUE

<https://les-caue-occitanie.fr/gard>

Vous pouvez également les joindre par téléphone au 04 66 70 98 58

- lundi et vendredi de 13h30 à 17h

- mardi et jeudi de 9h à 12h30

Autres renseignements sur le site de l'agglomération, rubrique « La rénovation énergétique ».



Agenda des permanences

La participation de votre collectivité vous permet de bénéficier d'un service de proximité
Prenez rendez-vous pour rencontrer un conseiller de la rénovation énergétique dans une permanence proche de chez vous.

Localisation	Lieux	Permanences	Horaires
Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien			
Bagnols-sur-Cèze	La Maison Coeur de Ville	1 ^{er} et 3 ^e vendredi du mois	9h00-12h00 13h30-16h30
Laudun-L'Ardoise	Mairie	2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	9h00-12h00
Pont-Saint-Esprit	La Cazerne 1 ^{er} étage-salle 1.46	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois	9h00-12h00
Goudargues	Mairie	2 ^e et 4 ^e vendredi du mois	13h30-16h30
Communauté de communes du Pont-du-Gard			
Remoulins	Maison des services Publics	1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois	9h00-12h00
Aramon	Maison de la solidarité et de l'emploi Bureau N°5	1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois	13h30-16h30
Montfrin	Salle du cercle	2 ^e et 4 ^e mercredi du mois	13h30-16h30

Siège CC : Siège de Communauté de communes

Pour obtenir un rendez-vous

<https://www.les-caue-occitanie.fr/gard>

ou

04 66 70 98 58

Lundi et vendredi de 13h30 à 17h00
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h30

PERMANENCE AGGLOMOBILE : DÉMARCHES ADMINISTRATIVES



Depuis 2020, l'agglomération du Gard Rhodanien a mis en place « l'Agglo Mobile » : **Un service public gratuit, labellisé « Espace France Services » qui se déplace dans les différentes communes** pour répondre à vos besoins et problématiques de démarches administratives (CAF, CNAM, CNAV, MSA, France Travail, La Poste, etc).

Deux agents formés vous accompagnent dans ses démarches administratives et numériques.

Prochaines permanences à St André : Les vendredis 03/10, 7/11 et 12/12 2025

Infos à retrouver sur le site internet de l'agglomération, de la mairie et panneaupocket.

Il est conseillé de prendre rendez-vous au **06 79 58 66 16**.

SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT

Malgré les quelques pluies de juin, **LE RISQUE INCENDIE EST TOUJOURS TRÈS PRÉSENT** et **IL FAUT RESTER PRUDENT !**

RISQUE DE FEU DE FORÊT

UNE ORIGINE HUMAINE DANS 95% DES CAS !!

Toute utilisation du feu peut être une source de départ d'incendie de forêt.

En été, lorsqu'on est en forêt, en zone de garrigue ou à proximité de ces espaces, on n'utilise jamais le feu quel qu'en soit l'usage :

- pas de cigarette en forêt,
- pas de barbecue,
- pas de brûlage de déchets,
- pas de lancer de lanternes thaïlandaises ou de feux d'artifice.

Que faire face à un incendie : appeler le 18 ou le 112

INCENDIES DE FORÊT

Protégez-vous et protégez la forêt !

FOREST FIRES Protect yourself and the forest
WALDBRÄNDE Schützen Sie sich und den Wald

L'ACCÈS EN FORÊT EST RÉGLEMENTÉ DANS LE GARD. EN ÉTÉ, AVANT D'ALLER EN FORÊT, JE ME RENSEIGNE SUR LES CONDITIONS D'ACCÈS ET LES CONSIGNES À RESPECTER

Access to forest is regulated in the Gard area. In summer, before going to the forest, I get information about access conditions and rules to follow

Im Département Gard ist der Zugang zum Wald gesetzlich geregelt. Bevor ich im Sommer in den Wald gehe, informiere ich mich über die Zugangsbedingungen und die zu beachtenden Vorschriften.

VOUS DEVEZ ADAPTER VOTRE COMPORTEMENT EN FONCTION DU NIVEAU DE RISQUE :

Adapt your behavior according to the level of risk : Adaptiere dein Verhalten entsprechend dem Risikoniveau :

RISQUE FAIBLE

LOW RISK / GERINGES RISIKO

ACCÈS AUX MASSIFS AUTORISÉ

RISQUE MODÉRÉ

MODERATE RISK / MITTLERES RISIKO

ACCÈS AUX MASSIFS AUTORISÉ / TRAVAUX SOUMIS À RÉGLEMENTATION

Access to forest areas is permitted / Forestry work subject to regulation - Zugang zum Forstgebiet ist erlaubt. Forstarbeiten unterliegen der Regelung

RISQUE ÉLEVÉ

HIGH RISK / HOHES RISIKO

ACCÈS AUX MASSIFS DÉCONSEILLÉ

TRAVAUX SOUMIS À RÉGLEMENTATION, CAMPING SAUVAGE ET BIVOUAC INTERDITS

Access to forest areas isn't recommended / Forestry work subject to regulation / Wild camping and bivouacking prohibited
Zutritt zum Forstgebiet nicht empfohlen. / Forstarbeiten unterliegen Vorschriften / Wildcamping und Biwakieren verboten

RISQUE TRÈS ÉLEVÉ

SEVERE RISK / SCHWERES RISIKO

ACCÈS ET CIRCULATION DANS LES MASSIFS INTERDIT
TRAVAUX, CAMPING SAUVAGE ET BIVOUAC INTERDITS

Access and traffic to forest areas is prohibited / Forestry work, wild camping and bivouacking prohibited
Zutritt und Verkehr zum Forstgebiet verboten / Forstarbeiten, Wildcamping und Biwakieren verboten

POUR CONNAÎTRE LE NIVEAU DE RISQUE ET LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX MASSIFS EN TEMPS RÉEL, FLASHEZ LE QR CODE
The risk level and the access conditions are available in real time by scanning the QR code
Um die Waldbrandwarnstufe und die Zugangsbedingungen in Echtzeit zu erfahren, scannen Sie den QR-Code

RISQUE-PREVENTION-INCENDIE.FR/GARD



Entre le 15 JUIN et le 15 SEPTEMBRE :

TOUT EMPLOI DU FEU est strictement interdit

(Arrêté préfectoral du 31/08/2012).

Par ailleurs, le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit (Article 84 du Règlement Sanitaire Départemental). Cette interdiction est valable en tout temps et en tout lieu. Les déchets de tonte, les feuilles sèches, l'élagage d'une haie de cyprès ou autre sont concernés par cette interdiction permanente.



PROTÉGER VOTRE BIEN en APPLIQUANT LA RÉGLEMENTATION DES OLD OBLIGATIONS LEGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT



*Protégez votre maison et votre famille.
La prévention c'est l'affaire de tous !*

LES FEUX DE FORÊT

ça n'arrive pas qu'aux autres !



Mettez-vous dans le feu de l'action !

JE DÉBROUSSAILLE

sur 50 mètres autour de
ma propriété et sur 10 mètres autour
de mes voies d'accès. Je me renseigne
sur les différents cas de figure en
fonction de la zone concernée.

J'ENTRETIENS

mon jardin en veillant à ne pas
laisser de végétaux morts ni d'arbres
contre ma maison ou surplombant
ma toiture.

mes gouttières et ma toiture ! Pas de
végétaux morts dedans ou dessus !

JE SURVEILLE MES BRAISES

pas de barbecue sur sol sec
combustible mais un barbecue bâti et
attenant à ma maison.

JE SUIS VIGILANT

mes mégots dans le cendrier. En été,
évités toutes étincelles lors des
opérations d'entretien.



JE SUIS JURIDIQUEMENT RESPONSABLE,

ce qui veut dire qu'en cas d'incendie je peux être tenu responsable du non
respect de mes obligations.

SE RENSEIGNER

Si vous habitez une commune
soumise à un risque d'incendie de
forêt, le niveau de risque auquel votre
habitation est soumise peut être
décrit dans plusieurs documents que
vous trouverez dans votre mairie ou
auprès des services de l'État.

ÉVITER TOUTE IMPRUDENCE

Respectez les réglementations et les
recommandations en lien avec :
- la circulation et les accès en forêt,
- le jet de mégots,
- les déchets en forêt,
- le brûlage des végétaux et l'emploi
du feu ...

LE DÉBROUSSAILLEMENT UNE OBLIGATION LÉGALE

Le débroussaillage est une obligation légale et représente la
mesure de prévention la plus efficace pour prévenir les incendies
ou limiter leur propagation et leur intensité.

Le non respect de la réglementation vous expose à des sanctions
et peut engager votre responsabilité juridique y compris pour la
mise en danger de la vie d'autrui.

SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT (suite)

POINT SUR LA REDEVANCE INCITATIVE

✓ RAPPEL JOUR DE COLLECTE SUR NOTRE COMMUNE :

JOUR DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES	JOUR DE COLLECTE DES EMBALLAGES
Mardi matin	Mercredi matin

➔ **Veillez à ne sortir vos poubelles/emballages que la veille du passage de la collecte.** Cela permet notamment d'éviter les déchirements possibles des sacs d'emballage, sans compter que cela n'est guère esthétique.

« La propreté des lieux est l'affaire de tous mais surtout de chacun ».

✓ FACTURATION :

Vous avez reçu (ou allez recevoir), votre facture représentant :

- 50% de l'abonnement et du forfait (pour le premier semestre 2025).
- Le règlement des levées (et ouvertures supplémentaires réalisées en 2024).

➔ **Pour payer la facture :** Par carte bleue via PayFIP, par chèque via le TIP SEPA, en espèces en flashant le QR code sur la facture (buraliste), par virement auprès du centre d'encaissement.

✓ INFOS :

➔ **Créer votre compte sur gard.rhodanien.webusager.fr : pour consulter vos levées.**

➔ Contacter le **Service Gestion des déchets de l'Agglomération du Gard Rhodanien** au **04 66 90 58 00** ou à l'adresse mail : **redavance.incitative@gardrhodanien.fr**

Site internet Agglomération : Onglets Environnement Eau Déchets ⇒ Redevance incitative

Site internet Commune : Onglet Vie Locale ⇒ Gestion des déchets.

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Son aspect aux différents stades



Plantule
Avril-Juin



Stade végétatif
Mai-Juillet



En fleur
Août-Septembre

Signes particuliers



- Feuille du même vert sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on la froisse

Risques de confusion

Ambrosie commune

- Face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- Odeur quand on la froisse



Ambrosie annuelle

- Feuille finement découpée
- Odeur quand on la froisse



©Fried - ANSES

Vous l'avez reconnue ?
Détruisez-la
et signalez-la sur
www.signalement-ambrosie.fr



Plus d'infos :
www.ambrosie-risque.info



L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant (allergies, conjonctivite, asthme, urticaire...) De fin juillet à fin septembre (floraison), elle est particulièrement allergisante et de fin septembre à fin novembre, phase de dissémination des graines.

En la détruisant, nous aidons à préserver la santé !

Il est important d'agir durant ces périodes, avant que l'ambrosie ne libère tous ses pollens et qu'elle ne soit en graines. Une fois détruite, laissez-la sécher sur place pour éviter de disséminer les graines.

Si vous constatez un nombre important de plantes d'ambrosie signalez-le : Plateforme de signalement Ambrosie : www.signalement-ambrosie.fr

- Par téléphone **0 972 376 888**
- Par mail contact@signalement-ambrosie.fr
- Sur un site internet www.signalement-ambrosie.fr
- Sur une application Smartphone « Signalement-Ambrosie »



SÉCURITÉ & ENVIRONNEMENT (suite)

INCIVILITÉS ENCORE ET TOUJOURS...

Les bulletins municipaux passent et les rubriques « incivilités » restent...Désespérément !

Après un panneau d'indication de chemin qui s'est volatilisé, on déplore également le vol du distributeur de savon dans les w.c publics au village...ce qui est pénalisant pour tous !

De même, régulièrement des gens de mauvaise intention abandonnent leurs déchets, mal triés et hors de leurs bacs, que ce soit sur les axes principaux ou dans la nature ...c'est désolant !!



Les riverains respectueux des règles et de l'environnement subissent encore et toujours les désagréments de ces personnes irrespectueuses, qu'elles soient de passage ou pas !



Idem pour les agents, les élus et toutes les personnes qui veulent bien nettoyer ce dont d'autres se débarrassent sans scrupules...

VIE DU VILLAGE

ÉTAT CIVIL (janvier 2025 - juillet 2025)

NAISSANCES

🌸 Eléonore, fille de Lisa PAILLARD et Romain VALETTE, le 31 janvier

🌸 Liana, fille d'Aurélie et Thibaut ROUSSEL, le 16 juin.

DÉCÈS

🌸 Renée ADAMI, veuve CARMINATI, le 08 février

🌸 Josette HUGUENIN-DUMITTAN épouse TESSER, le 21 février

🌸 Bernard SOUFFLET, le 15 juillet

PARRAINAGE CIVIL

★ Lyam COLLOT, fils de Mégane DURAND et Nils COLLOT, le 29 juin

RÉSULTATS SCOLAIRES

Cette liste a été établie d'après les informations portées à notre connaissance...

Si vous constatez des oublis, merci de nous contacter pour une prochaine parution

LES ENTRÉES en 6^{ème} :

Nathan CANCE

Meïli CONQUANS

Eléanor GENIN

DNB (Diplôme National du Brevet) :

Emma ADRIAN

Amélia LEGRAIN

Lia LLABRES

Numa PRADIER

Lilou VOLPI

FÉLICITATIONS ET BONNE CONTINUATION !!

HOMMAGE à BERNARD SOUFFLET

Bernard s'en est allé le 15 juillet dernier à l'âge de 61 ans.

Élu depuis 2008 en tant que Conseiller municipal, Bernard était l'agriculteur de notre équipe municipale.

Durant trois mandats, au-delà de son implication de conseiller municipal lors des réunions du conseil, il donnait volontiers un coup de mains avec camion ou tracteur, quand son travail de vigneron lui en laissait la possibilité. Que ce soit pour les petits travaux entre élus, de nettoyage, de bouchages de nids de poule, pour récupérer des végétaux à Nîmes, aller à la déchetterie et bien d'autres encore... Il se chargeait également de l'opération brioches dans son quartier du Mas de Blanquet/La Bégude qu'il connaissait comme sa poche.

C'est lui aussi qui nous a proposé la dernière dénomination de chemin prise récemment en conseil municipal, celui de l'impasse de Carretier, en nous contant l'histoire de ce M. Carretier d'antan. Après nos réunions, si on avait besoin de couper quelque chose, en bon paysan, il nous sortait son couteau de poche.

Il aimait la commune comme il aimait la nature, la pêche, la terre... Cette terre qu'il a chéri toute sa vie, en développant avec Guislaine à ses côtés, son exploitation, le domaine Chanoine Rambert.

Il s'est impliqué dans son travail de vigneron dont il défendait les couleurs que ce soit dans la Compagnie de la Côte du Rhône Gardoise ou encore lors des balades du 1^{er} mai au sein de l'association des vignerons de Sabran, son autre commune de cœur.

Il savait parler de ce métier et l'ouvrir aux autres, à ses clients, aux touristes... On pourrait parler longtemps de Bernard, chacun de nous avons des anecdotes, des souvenirs que nous garderons.

À son épouse, à ses enfants et à sa famille, nous leur souhaitons le courage nécessaire pour accepter sa disparition.

Adieu Bernard et merci.



VIE DU VILLAGE (suite)

REPAS DES AINÉS

Moment très apprécié par les participants, le repas des aînés, offert par la municipalité, qui a eu lieu, comme chaque année fin janvier avec ceux de Saint Marcel de Careiret, s'est déroulé dans une excellente ambiance.

Cette année encore, c'est le traiteur « Le petit Gourmand » de Connaux, qui a régalié les quelques 150 personnes présentes.



Ce repas a été animé par notre trio habituel la Cie Play composée du duo de chanteurs Karine et Johan et par le chanteur animateur Alain Rubio qui a su apporter sa touche d'humour et de jovialité durant cette sympathique manifestation.

Ces moments de partages et de retrouvailles dans la bonne humeur autour d'une bonne table sont des instants précieux pour nos deux villages réunis.

COUPE AFFOUAGÈRE



En tout début d'année, en collaboration avec M. Lionel ROUX, agent de l'ONF nous avons pu lancer la procédure des coupes affouagères sur la parcelle communale section B n°854 située au hameau du Mas Vaquier.

Après la réunion d'information et la visite sur les lieux, c'est finalement 16 lots qui ont pu être attribués par tirage au sort, par des petites mains innocentes, aux habitants de la commune qui se sont portés candidats.

L'intérêt de ces coupes est double, outre le fait de permettre à des habitants de bénéficier de bois de chauffage à moindre coût, il permet également de régénérer la forêt. Autre avantage, cette parcelle située en limite de diverses constructions contribuera également à la prévention incendie.

UNE ÉTOILE DE BESSÈGES MOUVEMENTÉE

Contrairement à ce qui était prévu, la 4ème étape de l'étoile de Bessèges de Vauvert au Mont Bouquet n'est pas passée par Saint André.

En effet, la 55ème course de Bessèges qui se déroule en février, a subi quelques aléas. Plusieurs équipes ont quitté la course et le mauvais temps qui s'est particulièrement invité à la fête, a eu pour conséquence de raccourcir le parcours de cette 4ème étape passant normalement par notre commune. Les cyclistes sont directement allés à Verfeuil en arrivant de Saint Laurent la Vernède direction le Mont Bouquet avec comme vainqueur le français Kevin Vauquelin.

Les spectateurs espérant apercevoir les sportifs dans Saint André ont été déçus.

Nous espérons que le tracé retenu lors de la prochaine édition passera bien par St André.



INAUGURATION DU MURET RÉALISÉ PAR UN CHANTIER D'UTILITÉ SOCIALE

Après plus de 8 mois de travaux, le joli muret en pierre du parking des mûriers qui mène au terrain multisports, avec ses 35 m de longueur, a été inauguré.

Construit par des bénéficiaires RSA de l'association Passe Muraille, qui favorise la réinsertion professionnelle, et en partenariat avec l'Agglomération du Gard rhodanien, le mur a reçu la visite d'une grande délégation pour son inauguration.



En effet, chaque année, les services de

l'Agglomération choisissent de mettre en avant les chantiers les plus importants afin de rendre plus concret à la fois le rendu du travail annuel de l'Association mais aussi le fruit de ce partenariat institutionnel pour promouvoir l'activité économique par l'insertion. Le début de matinée était consacré à la présentation de ce dispositif, aux différentes formations dispensées aux bénéficiaires ainsi qu'aux témoignages des retours à l'emploi.

Cette année, ce sont donc les chantiers de Goudargues et de Saint André qui ont été

sélectionné pour illustrer ce partenariat et c'est grâce au financement de l'Europe, de l'État, du Département, de l'Agglomération et des communes participantes que ces actions peuvent se concrétiser.

C'est donc en présence de Mme Laurie BERTIN, représentant la Direction Départementale de l'emploi, du travail et des solidarités (DDETS), M. Rémi NICOLAS, Vice-président en charge de l'insertion au Département), Mme Sylvie BARRIEU-VIGNAL, Vice-présidente de l'agglomération en charge des chantiers d'insertion, d'élus des communes environnantes, des responsables de l'Association et des bénéficiaires intervenant sur ces chantiers, que l'inauguration a eu lieu, sous une pluie battante mais sans altérer la bonne humeur.



La matinée s'est terminée par un moment de partage et d'échange autour d'un apéritif dans la salle communale où se tenait également une exposition du chantier, en présence de plus d'une centaine de personnes.



VIE DU VILLAGE (suite)

UNE NAVETTE DE BUS GRATUITE DESSERT NOTRE COMMUNE : LIGNE 17

Dans l'optique de mieux mailler le territoire en matière de mobilités, un nouveau service de navette interurbaine **gratuite entre St André d'Olérargues et Bagnols/Cèze** est mis en place sur notre secteur, depuis le 02 juin dernier. Cette nouvelle ligne (n°17) passe également par Sabran et St Marcel de Careiret pour rejoindre Bagnols/Cèze.

Pour St André :

- Le point d'arrêt se situe au centre du village, au niveau lavoir/fontaine.
- La navette passe trois jours par semaine à Saint André : le mardi, le jeudi et le samedi.
- Différents horaires (9:17- 12:47- 15:17- 17:17) vous permettent de rejoindre Bagnols/Cèze en passant par St Marcel (2 arrêts), Combes et enfin Bagnols/Cèze (2 arrêts : Entrée de Bagnols et Gare, avec des correspondances avec les TER).
- Cet arrêt à la Gare, permet également de reprendre les navettes gratuites de Bagnols/Cèze ou de rejoindre le centre-ville à pied.
- Pour revenir à St André, les départs de Bagnols/Cèze sont identiques (Gare et entrée Bagnols).
- Attention le samedi, la navette fait la boucle complète et passe également par Donnat et Carmes, pour Saint André les horaires sont : 9:23 – 12:53 – 15:23 -17:23.
- Pour le lundi, mercredi et vendredi, les arrêts les plus proches sont à St Marcel au centre village (épicerie) et à la salle des fêtes.
- Horaires disponibles en mairie, affichés sur place, sur le site internet, sur panneaupocket.



Cette ligne est « expérimentale », alors plus vous l'utiliserez et plus elle a de chance d'être pérennisée !!

MARDI - JEUDI

Bagnols-sur-Cèze > Saint-André d'Olérargues > Saint-Marcel-de-Careiret

Période scolaire		M_J	M_J	M_J	-
Période de vacances scolaires					M_J
BAGNOLS-SUR-CEZE	PEM - Gare	09:00	12:30	15:00	17:00
	Lot. Coste	09:03	12:33	15:03	17:03
COMBES (SABRAN)	Ecole	09:07	12:37	15:07	17:07
ST ANDRE D'OLERARGUES	Fontaine	09:17	12:47	15:17	17:17
ST MARCEL DE CAREIRET	Village	09:21	12:51	15:21	17:21
	Salle des Fêtes	09:22	12:52	15:22	17:22

Saint-André d'Olérargues > Saint-Marcel-de-Careiret > Bagnols-sur-Cèze

Période scolaire		M_J	M_J	M_J	-
Période de vacances scolaires					M_J
COMBES (SABRAN)	Ecole	09:30	13:00	15:30	17:30
	Lot. Coste	09:33	13:03	15:33	17:33
BAGNOLS-SUR-CEZE	PEM - Gare	09:38	13:08	15:38	17:38

SAMEDI

Bagnols-sur-Cèze > Saint-André d'Olérargues > Saint-Marcel-de-Careiret

Période scolaire		S	S	S	-
Période de vacances scolaires					S
BAGNOLS-SUR-CEZE	PEM - Gare	09:00	12:30	15:00	17:00
	Lot. Coste	09:03	12:33	15:03	17:03
COMBES (SABRAN)	Ecole	09:07	12:37	15:07	17:07
DONNAT (SABRAN)	Pelgouse	09:11	12:41	15:11	17:11
	Eglise	09:12	12:42	15:12	17:12
CARMES (SABRAN)	Palus	09:15	12:45	15:15	17:15
	Place Saint-Jean	09:16	12:46	15:16	17:16
ST ANDRE D'OLERARGUES	Fontaine	09:23	12:53	15:23	17:23
ST MARCEL DE CAREIRET	Village	09:28	12:58	15:28	17:28
	Salle des Fêtes	09:29	12:59	15:29	17:29

Saint-Marcel-de-Careiret > Bagnols-sur-Cèze

Période scolaire		S	S	S	-
Période de vacances scolaires					S
ST MARCEL DE CAREIRET	Salle des Fêtes	09:29	12:59	15:29	17:29
CARMES (SABRAN)	Place Saint-Jean	09:34	13:04	15:34	17:34
	Ancienne Ecole	09:35	13:05	15:35	17:35
DONNAT (SABRAN)	Eglise	09:37	13:07	15:37	17:37
	Pelgouse	09:38	13:08	15:38	17:38
COMBES (SABRAN)	Ecole	09:42	13:12	15:42	17:42
BAGNOLS-SUR-CEZE	Lot. Coste	09:45	13:15	15:45	17:45
	PEM - Gare	09:50	13:20	15:50	17:50

Légende

L_Me_V : lundi - mercredi - vendredi
M_J : mardi - jeudi
Me : mercredi
S : samedi

Les arrêts sont facultatifs. Merci de faire signe au conducteur.
Horaires donnés à titre indicatif et dans des conditions normales de circulation.

Alertes SMS

Restez informés en temps réel des perturbations ou modifications de votre ligne.
Remplissez le formulaire en ligne sur : uggomobile.com

Le réseau UGGO est exploité par la société Trans Gard Rhodanien



VIE DU VILLAGE (suite)



ZOOM SUR LA MARIANNE DU CIVISME

Depuis 2007, pour chaque consultation électorale au niveau national, la Fédération Nationale des Associations d'Anciens Maires et Adjoints de France (FAMAF) organise un concours de participation électorale concernant les communes de France et d'Outre-mer, intitulé « Les Mariannes du Civisme ».

Les calculs des taux de participation sont faits pour toutes les communes, sans demande particulière de celles-ci. Il y a donc un concours des « Mariannes du Civisme » sur chaque année électorale.

Les communes ayant obtenu les meilleurs taux de participation aux niveaux départemental et national sont honorées et reçoivent un trophée.

La méthode de calcul est la suivante :

À partir des résultats officiels transmis par le ministère de l'Intérieur, un classement est effectué par tranche suivant le nombre d'inscrits.

Saint André se situe dans la tranche des communes ayant entre 251 et 500 inscrits.

Après avoir obtenu la moyenne de chaque commune, une comparaison est faite puis un classement est établi par tranche.

Un diplôme papier et une plaque en acier émaillé sont remis aux communes lauréates de chaque tranche, aussi bien au niveau départemental que national. Les communes arrivées aux 2ème et 3ème rang reçoivent uniquement le diplôme papier.

Ainsi, Saint André d'Olerargues a été honorée de ce diplôme et de cette plaque émaillée pour être arrivée au premier rang des communes gardoises ayant eu le taux de participation le plus élevé aux élections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024, avec un taux de 82.75%.

Pour être plus précis, sur 342 inscrits, le nombre moyen des votants sur les deux tours était de 283 votants (288 au 1^{er} tour et 278 au 2^{ème}).



La remise de ce diplôme a eu lieu lors de l'A.G de l'ADAMA 30 (Association Départementale des Anciens Maires et Adjoints du Gard) qui s'est déroulée le 25 mars dernier à Saint Paulet de Caisson.

Ce sont avant tout les électeurs, c'est-à-dire vous, qu'il faut féliciter et remercier.

Cette plaque témoigne de votre attachement aux valeurs républicaines et à votre devoir de citoyen.

VIE DU VILLAGE (suite)

A LA RECHERCHE DU TEMPS PASSÉ...APPEL À VOUS !



Notre commune n'a jamais vraiment été une commune « riche » mais pour autant son passé lui, l'est !

Au fil du temps celle-ci a été la demeure de différents habitants, installés de génération en génération ou bien venus d'autres contrées ...comme c'est toujours le cas aujourd'hui.

Certaines habitations du village ou des hameaux ont une existence ancienne et ce serait dommage de ne pas mettre en valeur et de garder en mémoire le temps jadis !

C'est pourquoi nous faisons appel à vous !

Nous sommes à la recherche de vieilles photos de ce patrimoine ancien de St André ou de ces moments de vie rurale du passé.

L'idée serait, pourquoi pas, d'apposer sur certaines rues du village et des hameaux des reprographies de vieilles photos ou anciennes cartes postales !



Mais pour l'instant place à la recherche des « perles rares » que vous voudriez bien nous transmettre en mairie sous format numérisé ou bien en original.

Après avoir recueilli votre aval pour la reproduction, nous verrons ensuite comment mettre en valeur notre patrimoine commun !

Merci par avance pour votre contribution !

UNE ÉCOLE SPORTIVE ET INCLUSIVE !



Il est de notoriété publique, et ce jusque dans les hautes sphères du rectorat, que notre école se trouve à la pointe de la technologie, notamment avec son label numérique de niveau 3 !

Mais il ne faut pas oublier également que, motivée par une équipe enseignante dynamique, notre école fait la part belle à l'activité sportive. « Un esprit sain dans un corps sain » dit l'adage populaire. Cela n'a jamais été autant vrai qu'à Saint André, puisque cette année, les enfants ont pu pratiquer diverses activités :

Il y eut par exemple le handball, sur le terrain multisports, en partenariat avec le club de Bagnols, grâce à la venue d'un intervenant. Il y eut également le judo, à l'école, sur des tatamis prévus à cet effet.

Là encore, un intervenant est venu partager sa passion avec les élèves.

Soucieux de développer l'esprit solidaire et fraternel des jeunes, une activité découverte de l'handisport a été faite, avec la semaine paralympique.



La classe des grands a pu partir sur une journée pour pratiquer de l'escalade, avant de partir en voyage scolaire, au Grau d'Agde, sur toute une semaine, toujours pour pratiquer divers sports.



ÉCOLE (suite)

LA FÊTE DES ÉCOLES

C'est un spectacle à mi-chemin entre hier et aujourd'hui qui a été proposé aux spectateurs d'un soir. En effet, les élèves de la classe des grands étaient tous vêtus en noir et blanc, ceux de la classe des petits étaient multicolores. Ils ont repris des chansons d'une autre époque mais aussi des plus récentes en y ajoutant des chorégraphies endiablées et maîtrisées.

Cette fête de fin d'année est toujours un moment d'émotion car elle voit partir les élèves de CM2 pour le collège. Cette année, ils étaient trois à dire au revoir à Gaël et Simon. Nathan, Eleanor et Meili avaient même préparé un poème très émouvant pour leurs maîtres. La soirée s'est poursuivie par un repas proposé par l'APE : un gigantesque aïoli !



ANIMATION TERRES DE CUISINE A L'ÉCOLE



Courant mars, le prestataire des repas de la cantine de l'école « Terres de cuisine », a proposé à la commune des animations pédagogiques sur l'alimentation, en lien avec le bien manger et l'environnement.

Ce sont nos agents, Brigitte, Christine et Lison qui ont assisté l'animatrice/éducatrice en partenariat avec les enseignants.

Cette animatrice a pu proposer à tous les enfants des deux classes, par groupe, une séance sur le gaspillage alimentaire et une autre sur l'importance du petit déjeuner et l'équilibre alimentaire. Nul doute que ces ateliers ludiques et éducatifs ont été bien reçus par les enfants.

Dans le cadre de la « web radio », l'animatrice de Terre de cuisine s'est même prêtée au jeu de l'interview par les élèves.



TRAVAUX DIVERS

NOUVEAUX CAVEAUX AU CIMETIÈRE

Il ne restait plus que trois caveaux de 4 places au cimetière.

Afin de proposer d'autres solutions, il a été décidé la création de caveaux supplémentaires. C'est la société Bernard Sauze qui a été chargée de la réalisation des travaux.



Deux caveaux de 6 places et quatre de 2 places ont été réalisés pour un coût de 14 660 Euros.

Le sous-sol rocheux n'a pas rendu la tâche facile et a nécessité l'intervention d'un brise-roche mais les travaux ont pu être menés à bien.



CURAGE DES FOSSÉS

Plusieurs fossés ont bénéficié d'un curage au printemps.

Les nombreuses pluies ces deux dernières années avaient révélé un engorgement de certaines portions de fossés.



Ce sont les entrepreneurs Duplan et Rey qui ont eu la charge de ces travaux pour un montant de 2 860,00 €.

Les fossés ainsi débarrassés de la terre, des cailloux... amassés au cours des années, ont pu pleinement faire leur office et drainer l'eau du printemps.

Les travaux ont eu lieu dans le quartier des Fabrègues, à Christol, sur le chemin menant à la Bégude...



SÉCURISATION ACCÈS CLOCHER ÉGLISE

Chaque année une intervention de maintenance du mécanisme de sonnerie de la cloche de l'église a lieu, c'est l'occasion également de vérifier les différentes parties du clocher.

C'est l'entreprise Bodet Campanaire qui s'en charge.

En parallèle, afin de sécuriser les interventions annuelles des agents, il a été nécessaire d'installer un stop chute avec rappel automatique pour un montant de 1 550 € effectué également par cette société spécialisée.

TRAVAUX DIVERS (Suite)

TAILLE DES OLIVIERS DE LA COMMUNE



Depuis longtemps les oliviers du cimetière n'avaient pas vu de coup de sécateur et tous avaient pris une belle envergure parsemée de branches mortes, il était temps d'y remédier pour un meilleur état sanitaire des arbres.

C'est l'entreprise Zabeil Elagage, qui s'est occupée également des platanes, qui a été chargée de ce travail de taille.

PLANTATIONS DE PRINTEMPS

Cette possibilité offerte par le Département du Gard aux communes qui en font la demande en présentant un dossier d'aménagement paysager, vise à végétaliser les communes en prenant soin de planter des végétaux méditerranéens, adaptés au climat de notre région.



Notre commune a pu ainsi bénéficier de différents végétaux que nous récupérons auprès de l'ESAT

pépinière Osaris de Nîmes qui réalise les boutures.

Cette année, des lauriers rose, de la sauge, des iris, du romarin... ont pu être récupérés puis plantés par les agents Christine et Lison, en divers lieux de la commune comme le talus du terrain multisports qui s'est vu largement végétalisé. Il sera d'ici quelques années, magnifiquement vert.



Mais également avec l'aide des enfants qui ont pu eux aussi participer à l'embellissement de leur cadre de vie, aux abords de l'école. Merci à eux !

Comme chaque année, également avec les beaux jours, ce sont les espaces publics au centre du village qui sont fleuris de plantes printanières par les élus.

DÉBROUSSAILLAGE CHEMINS

Comme chaque année, les bords de nos différents chemins ont été faits à la toute fin du mois de juin et se sont prolongés durant tout le mois de juillet.

C'est l'entreprise SALAZIT de La Roque sur Cèze qui en a eu la charge. Le montant de cette prestation s'élevant à 10 000 €.

Comme l'année dernière, avec un printemps plutôt humide, les herbes ont bien poussé, ce qui a rendu la tâche un peu plus longue dans le temps.

TRAVAUX DIVERS (Suite)

BROYAGE DE PRINTEMPS

Lors de cette campagne printanière de broyage, que la commune met en place en partenariat avec l'Agglomération du Gard Rhodanien, tous les branchages ont pu être éliminés.

Cela n'avait pas été le cas lors des deux dernières campagnes, en 2024, notamment à cause des végétaux déposés non broyables.

Nous remercions donc toutes les personnes qui ont déposé des végétaux en respectant les prescriptions de dépôt des déchets verts (ni feuilles, ni lauriers, ni cactus...).

Pour rappel, cette opération permet aux habitants d'apporter leurs végétaux et une fois l'intervention de l'entreprise de broyage effectuée, il est possible de récupérer du broyat. L'information étant diffusée via l'application panneapocket (téléchargeable sur votre mobile).



BOUCHAGE DES NIDS DE POULE



Conséquences supplémentaires des fortes pluies de l'hiver et du printemps, les trous dans la chaussée se sont multipliés un peu partout sur les chemins de la commune. Les deux premières opérations « goudron », ouvertes aux volontaires, ont été très bien suivies. Entre 5 et 6 personnes à chaque fois sont venues prêter main forte aux élus.

Merci aux personnes qui ont pu se libérer et nous apporter leur précieuse aide.

En tout, durant ce printemps, une quinzaine de tonnes d'enrobé à froid ont été réparties sur les différents chemins de la commune.

POSE DE NOUVEAUX BLOCS de BOITES AUX LETTRES

Cette année, la commune, à la suite de sa demande, a pu bénéficier par la Poste, de travaux de remplacement des cidex.

La Poste procède aux changements en fonction de ses stocks et par ordre de priorité, les blocs les plus abîmés ou hors normes réglementaires. Après tous ceux du village et des Fabrègues... il y a quelques années, la Poste a pu procéder au remplacement de trois nouveaux emplacements de boîtes aux lettres dans différents quartiers.



Ainsi, les quartiers du Mas de Sellier, Bégude et Mas Blanquet se sont parés, eux-aussi, de nouveaux blocs de boîtes aux lettres.

Il reste encore quelques endroits où les cidex méritent d'être remplacés et la commune sollicitera à nouveaux les services postaux.

PAROLES AUX ASSOCIATIONS

"CEUX DU REFRÉGEOUN"

Un site internet

ceux-du-refregeoun.assoconnect.com

Une page Facebook

[Refregeoun.saint.andre.d.olerargues](https://www.facebook.com/Refregeoun.saint.andre.d.olerargues)

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook pour connaître notre actualité et nos activités (*Informations, photos ...*)

De nouvelles activités

Autour de la vigne et du vin :

- "Initiation à la dégustation" le 21/02/25,
- "Dégustation de votre vin préféré" le 28/03/2025,
- Sortie pour la fête de la véraison (40ème édition) à Châteauneuf du Pape du 1er au 03/08/25.
activité en cours de préparation

Un dimanche, un livre (Club de lecture) :

- Réunion de présentation le 18/05/25,
- Rencontre autour de notre premier livre "le pape des escargots" le 22/06/25,
- Prochaine rencontre le 7 septembre, livre : "La conjuration des imbéciles" (JK Toole)

Sorties culturelles :

- Pélousse Paradise Alès le 07/03/25 "Meurtre, sexe et trahison",
- Pyramide Bagnols/Cèze le 30/03/25 "Les grands ducs",
- Opéra Avignon le 07/05/25 "Cabaret des curiosités" (*comédie musicale*).

Autres activités

Sortie à la journée : le 27/04/25

Passage au Mont Bouquet (panorama)
Train à vapeur des Cévennes (voiture restaurant)
Visite de la Bambouseraie

Voyage "Puy du Fou - Autour de Saumur"

du 23 au 30 juin 2025

Marche - Randonnée :

- Marche nationale La Londe les Maures, du 31/03 au 04/04/25 (2ème participation)

Repas au restaurant, Repas champêtre, Aligot :

- restaurant "Les 4 Sens" le 11/03/25,
- soirée Aligot le 07/06/25,
- repas champêtre le 17/06/25 à St André d'Ol.

Pétanque :

- jeu à la mêlée (triplette ou doublette) le vendredi après-midi, dans la cour de l'ancienne école,
- Rencontre départementale de pétanque le 22/05/25, à Bagnols sur Cèze
4 triplettes engagées et deux supportrices,
- Challenge de pétanque d'été le lundi soir, triplettes ou doublettes à la mêlée, pause repas, sur la place de St André

Belote, tarot, scrabble :

- Jeux le mardi après-midi, à la salle communale,
- Rencontre départementale de belote le 21/03/25 à Milhaud.

Nous vous remercions tous pour votre participation à la neuvième édition de la soirée "Aligot" du mois de juin 2025, et tout particulièrement les bénévoles qui nous aident à en assurer le succès. Nous comptons encore sur vous tous pour 2026. Vous pouvez noter sur vos agendas que **la prochaine soirée "Aligot", ouverte à tous, est programmée le samedi 06 juin 2026 sur la place du village.**

Nous vous rappelons que **L'association est ouverte à tous**, pas de critère d'âge, de domicile, d'obligation de participer régulièrement, ni à tout. C'est vous qui décidez, en fonction de vos centres d'intérêts, de vos envies, de votre forme physique, etc ...

"Seulement quelques valeurs à partager" **respect, convivialité, bonne volonté, bonne humeur ! ...**

N'hésitez pas à venir nous rencontrer un mardi à la salle communale, ou un vendredi après-midi dans la cour de l'ancienne école, pour vous informer et/ou faire un essai ...

Comité des Fêtes et de Jumelage



« Lou Lavandin »

Bonjour à toutes et tous,

Cette année encore, le Comité des fêtes et de jumelage « Lou Lavandin », a pu organiser diverses manifestations qui grâce à vous et à votre participation, ont connus un franc succès !
Merci pour votre présence et votre fidélité !

- Que ce soit avec le traditionnel repas du 08 mai autour d'un savoureux gigot d'agneau à la broche,

- La Fête du 13 juillet avec là encore une excellente paella suivie de sa soirée dansante,

- Et enfin la Fête votive qui s'est déroulée les 25, 26 et 27 juillet :

Encore un « bon cru » cette année avec au menu une ambiance festive et familiale, des rires, de la bonne humeur et le plaisir de se retrouver et de vous servir à table comme veut la tradition !



Cela demande une bonne organisation mais heureusement chaque année, de nouveaux bras apportent leurs concours et au final, toute génération confondue, la magie du bénévolat opère !

Passez un bel été et on vous donne rendez-vous pour le troisième week end de septembre pour partager ensemble la savoureuse « Soupe aux pois » de nos amis Suisse qui font

spécialement le déplacement pour nous préparer cette succulente préparation accompagnée de ses jambons et saucissons ! Miam !

Là encore quel magnifique témoignage de fidélité et de longévité de nos amis Suisse ! Chapeau bas les amis !

Nous continuerons avec des gourmandises lors de notre prochain loto gourmand prévu le 13 décembre.

À très vite !

Cours de Qi Gong 2025/2026

Gymnastique douce / relaxation

Salle des Fêtes à St André d'Olérargues



+

Nouveau :

Jeudi : 10H15 à 11H 30

Jeudi : 18H à 19H15

Tarif : 8€ la séance

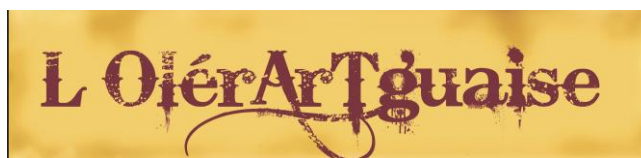
10€ inscription Association

Début des cours :

11 septembre 2025

Pascale Caulet: 0669746463

PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)



Association d'initiation et de perfectionnement aux Techniques des Arts pour enfants, ados, et adultes



Dessin, modelage terre, fusain, pastel, acrylique, aquarelle, huile, graph... techniques de publication assistée par ordinateur.

Cours assurés par M. **Frédéric Bort**
à l'ancienne école de St André d'Olérargues

les Mercredis : de 10h15-12h15, 14h-16h, 16h15-18h15.

Entre théorie et pratique, chacun est libre de travailler son sujet avec la technique et le support de son choix



Encore une belle année créative pour les membres de l'Atelier « l'OlérARTguaise »

L'Expo/Démo qui s'est déroulée le 14 juin dernier à l'atelier situé dans l'ancienne école de Saint André d'Olérargues a permis de découvrir toute la palette des activités artistiques de l'année.

Pour ceux qui souhaiteraient plus de renseignement ou pour nous rejoindre, n'hésitez à prendre contact avec les responsables de l'association !

Passez un bel été !
A très bientôt !

Info/contact

lolerartguaise30@gmail.com
frederic.bort@free.fr

PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)

Association des Parents et Amis de l'École de Saint André d'Olerargues



Bonjour à toutes et à tous,

Encore une belle année qui se termine, elle a été rythmée par plusieurs manifestations.

Elle commence par la Soupe au Pistou au mois d'Octobre et finit par la fête des Écoles au mois de Juin avec plusieurs autres événements :

- Soupe au Pistou : 6 Octobre
- Soirée Halloween : 31 Octobre
- Spectacle de Noël : 22 Décembre
- Marché aux fleurs : 4 Mai
- Soirée Belge : 24 Mai
- Fête des écoles : 27 Juin

Merci aux parents et villageois d'être présents à chaque rendez-vous, également un grand merci à nos gentils donateurs qui ont pensé à nos enfants.

Grâce à votre soutien l'école a pu faire des activités, sorties et surtout les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2 ont pu partir en classe bleue au "Grau d'Agde", pour leur plus grand bonheur.

Un très bel été à vous,

Les membres de l'APE

PAROLES AUX ASSOCIATIONS (suite)



« LA DIANE OLÉRARGUAISE » 30330 Saint André d'Olérargues

Bonjour à toutes et à tous,

Comme chaque année la société de chasse "LA DIANE OLÉRARGUAISE" a tenu son assemblée générale le 24 avril 2025 dans le local aménagé pour leur activité.

Le bureau reste inchangé et est composé aujourd'hui des personnes suivantes :

Président : Anthony PASQUETTI **Trésorier :** Antoine PASQUETTI **Secrétaire :** Guy VERLAGUET
Vice-psdt : Mika VION **Trésorier adj :** Mickael MACCHIARELLA **Secrétaire adj :** Gérard LACOUSSE
Membres actifs : Les personnes composant le bureau et Mrs Christian CARMINATI, Benoît JUSTAMOND, Eric MALET, Romain MARTINEZ.

Une fois la saison de chasse terminée, le travail des chasseurs n'est pas fini. Un travail échelonné sur toute l'année permet le bien-être des animaux sur notre commune. C'est sur le terrain que se gère l'environnement utile à la biodiversité et aux animaux qui y vivent.

Aménagements :

La réserve "Perdreux" de 100 hectares environ, délimitée par des panneaux côté ouest de la commune est toujours en place. Les abreuvoirs sont toujours entretenus pour permettre à la faune sauvage de passer l'été sans trop de contraintes dues à la chaleur et permettre aux promeneurs de faire boire leurs chiens. Ensuite, trois journées, courant mai, ont été nécessaires pour l'ouverture et le rafraîchissement de certains chemins et traces, également empruntés par les randonneurs. Un girobroyage de certaines surfaces a été effectué pour permettre aux animaux sauvages d'avoir de la nourriture jeune et tendre.

Piégeage :

Deux piégeurs s'activent sur la société pour réguler les renards, les fouines, les pies et autres nuisibles. Ces piégeurs sont aussi à votre écoute pour piéger chez vous le prédateur qui vous a généré des dégâts dans vos poulaillers (Renard, Fouine, ...), dans vos greniers ou autres débarras (Fouine par exemple, ...) et/ou autres dégâts. Depuis le début de l'année il a été prélevé 10 renards et 3 fouines dont 2 chez un particulier. Pour information, les propriétaires ayant subi des dégâts dans leur poulailler ou maison sont priés de renseigner un document destiné à la fédération des chasseurs du Gard pour connaître l'évolution du nombre et de l'importance des dégâts. Ce document est à demander à la société de chasse.

Dégâts :

Pour la saison écoulée 2023/2024, notre société de chasse qui gère 950 ha environ, doit s'acquitter d'une participation financière de 950€ (1€ par ha), Il a été prélevé 64 sangliers dans la saison 2024/2025.

Convivialité :

La Diane Olérarguaise organisera un repas sur la place du village le samedi 23 août 2025 à Midi. Repas gargantuesque avec la cuisine d'un sanglier "Bio" prélevé sur la commune, là "les circuits courts", à la mode depuis quelques temps, sont bien respectés ! Réservez dès maintenant ce samedi 23/08/2024. Des informations plus précises sur l'organisation et les **RESERVATIONS** vous seront communiquées par des bulletins mis dans vos boîtes à lettres.

Rappel :

Du 15 avril au 30 juin, les chiens doivent être tenus en laisse lors des promenades dans la nature. Une amende est prévue en cas de non-respect de cette directive (Jusqu'à 750€). Les propriétaires de chiens doivent gérer et traiter les excréments de leurs chiens sur leur terrain, les bords des chemins ou autres fossés ne sont pas des poubelles et encore moins des fosses septiques.

Nous souhaitons à tous un bon partage de la nature, même en dehors de la période de chasse, jusqu'à la fin de cette saison 2025/2026. Passez de belles vacances pour ceux qui peuvent prendre des congés.

Prenez soin de vous et de votre entourage.

Le bureau

UN PEU D'HISTOIRE POUR FINIR : Il y a tout juste 100 ans...

Non, la commune n'a pas dû attendre 100 ans pour obtenir une ligne de bus la reliant à Bagnols !! Dans ces archives datées de février 1925, la commune demande à être reliée à la ligne Lussan (chef-lieu de canton) /Bagnols afin de permettre aux habitants de se déplacer plus facilement. Le document dit que les « *habitants sont obligés de se rendre très fréquemment [à Bagnols] pour leurs affaires et pour le chemin de fer !* ».

À cette époque, c'est Adrien, le père de Robert Couderc, qui était venu s'installer au village, en 1932, avec son petit bus, qui a assuré les liaisons, dans le cadre d'un service départemental. Il habitait alors à côté de la fontaine et garait son bus dans le garage de l'autre côté de la route. Adrien assurait le déplacement des personnes vers diverses destinations : Bagnols, Saint Marcel...

Pendant la seconde guerre mondiale, les véhicules étaient réquisitionnés. M. Couderc ne pouvant plus rouler et transporter les personnes, s'est lancé dans l'agriculture. Le service de bus s'est alors arrêté. A la libération, un bus desservait Saint André seulement une seule fois par semaine, le mercredi, pour permettre aux gens de se rendre au marché. C'était les bus appartenant à la société des « Courriers du Midi ».

Par la suite, avec la démocratisation des voitures, les habitants n'ont plus ressenti le besoin d'utiliser ce moyen de transport qui a été abandonné.

Mais avec l'augmentation du prix de l'essence, les efforts pour développer les transports en commun, moins polluants et ainsi lutter contre le réchauffement, et proposer un moyen de déplacement à des personnes ne disposant pas de véhicule, le bus est redevenu une alternative séduisante.

Récemment, une nouvelle ligne de bus, passant par Saint André, a vu le jour. Permettant aux usagers, entre autres, de se rendre à la gare de Bagnols, comme lors de la demande de 1925.

Session de Février 1925

L'an mil neuf cent vingt-cinq et le 1^{er} mars à deux heures du soir le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances en session ordinaire du mois de février sous la Présidence de M^r Puget Benjamin maire.

Présents messieurs : Balme et Louis Delaprolle Gustave - Laveyron Joseph - Fraude Leopold - Soullier J. - Beissier Daniel

— même séance —

Le Maire fait remarquer au Conseil que la commune étant absolument privée de moyens de communication, il y a eu lieu d'émettre le vœu au Directeur du Service d'autobus a-tîmes ainsi qu'au Président du Conseil Général du fait de vouloir bien faire étudier un itinéraire pour faire passer un service d'autobus qui nous permettrait de circuler entre Lussan chef-lieu de canton et Bayn Cèze, où les habitants sont obligés de se rendre très fréquemment pour leurs affaires et pour le chemin de fer —

Le Conseil

Qui l'exposé de M^r le Maire, approuve cette proposition à l'unanimité des membres présents, et sollicite tant de l'Administration du service d'autobus que du Conseil Général de vouloir bien donner satisfaction si possible à ce vœu émis par le Conseil municipal de la commune de St André d'Olerargues.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
et ont signé les membres présents —

R. P. J. J. Sallier

Proth. Laurant
L. Bernotte